



Commission de gestion et de vérification des comptes de la Ville de Delémont

Prise de position sur le rapport 2023 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration

Monsieur le Président du Conseil de Ville,

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) tient en préambule à remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale ainsi que le Conseil communal pour la rédaction de ce rapport relatif à l'activité générale de l'Administration en 2023, première année de la nouvelle législature 2023-2027. La table des matières ajoutée en début de document, à la suite de l'organigramme, facilite grandement la lecture du rapport. La CGVC salue également la volonté des services de synthétiser les éléments les plus importants et pertinents, avec un renvoi au site internet de la Commune pour les détails.

Plus généralement, les membres de la CGVC tiennent à saluer l'important travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, en particulier dans ce contexte de difficultés financières et de contexte international et géopolitique très préoccupant.

1. Département de la mairie et de la promotion économique

Au chapitre du personnel, le Département n'a pas connu de chamboulement à sa tête en 2023, puisque le Maire Damien Chappuis a été reconduit lors des élections. En revanche, la chancelière Edith Cuttat-Gyger a pris sa retraite dans le courant de l'année et a été remplacée par Nicolas Guenin.

Personnel communal

Le Département étant responsable du personnel de l'Administration communale, quelques considérations générales concernant le personnel méritent d'être relevées : l'année 2023 a également été l'occasion de l'adoption, par le Conseil de Ville, d'un nouveau règlement du personnel. Celui-ci est entré en vigueur le 1er janvier 2024. Au cours de l'année 2023, l'occupation effective des postes par le personnel communal s'est montée à un total maximal de 183,6 équivalents plein temps (contre 183,59 en 2022) comme le montre le tableau à la page 8 du rapport.

A noter que le Département de la Mairie est celui qui voit la plus grande différence en termes d'EPT (-4,4 EPT). Cela s'explique par les vacances de postes au sein de la Police communale.

Au sein de l'Administration communale, plus de 30 personnes ont été engagées en 2023 dans un cursus de formation (p. ex. apprentissage ou stage de haute école).

L'augmentation des absences, constatée de façon très importante en 2022, s'est maintenue en 2023 et les chiffres d'absence sont très légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. En 2023, le nombre de jours d'absence s'élève à 3197 (2869 en 2022). Le taux d'absentéisme au sein du personnel communal est passé de 4.36% en 2021 à 5.26% en 2022 et 5.67% en 2023 (ces chiffres correspondent à environ 8.7 jours d'absence par personne en 2021, 11 jours en 2022 et 11,4 jours en 2023). Cette tendance à une augmentation importante a été constatée de façon générale au niveau suisse depuis 2 ans.

Les cas d'absence de longue durée maladie impliquant l'ouverture d'un dossier auprès de l'assurance perte de gain ont augmenté (15 cas contre 8 en 2022), de même que le nombre total de jours d'absence. Cela a eu un impact significatif sur le taux d'absence général du personnel.

Police communale

Sous le commandement du Commissaire, la Police communale a effectué ses tâches en 2023, malgré une situation difficile en termes de personnel. La CGVC regrette que ces difficultés ne soient pas mentionnées plus en détail dans le rapport. Elle relève, néanmoins, que le nombre de dossiers « Police-Secours » est en hausse en regard de l'année précédente, soit 799 (599 en 2022). Il s'agit d'infractions constatées ensuite d'interventions, de rapports, de constats divers et de plaintes. S'agissant des dossiers administratifs (demandes de naturalisation, notifications de poursuites, patentes de restaurants, dénonciations pour les ordures, enquêtes diverses, etc.), ceux-ci sont restés stables, avec une légère diminution par rapport à l'année précédente, soit 1'068 (1'127). A noter que depuis 2023, le Ministère public adresse à la Police municipale de Delémont toutes les demandes d'identifications de conducteur en lien avec des infractions de stationnement sur des emplacements mis à ban sur le sol communal. Pour cette année, le nombre de ces requêtes se monte à 184.

Le fiasco du parking de l'Etang n'est pas évoqué au chapitre des rentrées financières de la police. La CGVC se questionne et regrette cette absence.

Centre de Renfort d'Incendie et de Secours

En 2023 le CRISD a renouvelé et reçu 2 véhicules d'interventions, 1 véhicule DCH pour lutter contre les pollutions hydrocarbures et un véhicule pionnier pour le secours routier. Ces véhicules ont été réalisés par la société Brändle. Les véhicules ont été inaugurés à fin 2023.

Les efforts de recrutement des 3 dernières années sont bénéfiques. 10 personnes ont été intégrées au SIS Delémont, 2 femmes et 8 hommes. A fin 2023, l'effectif opérationnel du CRISD est de 56 personnes, dont 9 femmes et 47 hommes. 35 personnes sont intégrées au centre de renfort.

Finances

En 2021 (derniers chiffres connus en 2023), les personnes physiques qui ont un revenu imposable inférieur à CHF 40'000.- représentent 53% de l'ensemble des contribuables et paient 10% du total des impôts ; 33% des personnes ont un revenu imposable qui se situe entre CHF 40'000.- et 80'000.- et paient 39% des impôts totaux ; 14% des personnes ont un revenu imposable supérieur à CHF 80'000.- et paient 51% des impôts.

A propos de l'année fiscale 2023, 8'366 déclarations d'impôts (ci-après DI) ont été envoyées (contre 8'392 DI en 2022). Le Bureau des impôts et cadastre a envoyé 142 formules pour nouveaux contribuables durant l'année 2023 (140 en 2022). Enfin, le nombre de personnes taxées à la source a légèrement augmenté et se monte à 1'880 en 2023 (1'744 en 2022).

La situation budgétaire de la Ville n'étant pas concernée par ce rapport, il est renoncé à y faire mention.

Informatique

Finalement, en ce qui concerne le service de l'informatique, la Ville de Delémont met à disposition des téléphones mobiles à ses employés et a lancé en 2023 un appel d'offres pour renouveler le mandat d'opérateur téléphonique. La solution retenue permettra à la Ville de Delémont d'uniformiser les abonnements de téléphonie mobile, et d'économiser 8% sur la facture annuelle. Le Service informatique a signé un contrat de 2 ans renouvelable, avec des forfaits plus intéressants que précédemment. La Ville de Delémont s'est aussi dotée d'une directive concernant la téléphonie mobile, permettant de cadrer l'utilisation des appareils professionnels tant en termes de transfert de données, de communications ou d'installations de logiciels. Enfin, le changement de système de téléphonie fixe devrait permettre d'économiser environ 20% sur le budget de télécommunications et des liaisons au réseau de téléphonie public.

2. Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement

L'année 2023 a vu l'entrée en fonction de M. Patrick Chapuis en tant que chef du Département qui annonce ses objectifs : une remise en question de certaines pratiques et priorités. Ainsi, la vente du Creux-des-Biches, la révision du règlement concernant les bourses et celui des allocations de naissance est annoncée. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont participé à l'analyse des prestations du Département, consultation judicieuse.

Quelques chiffres importants : le nombre de demandes d'aides sociales a passé de 98 en 2022 à 137 en 2023, augmentation importante signe de difficultés économiques. Parmi les prestations d'aide de la Commune, la CGVC note une légère augmentation des allocations de fin d'année, de 231 bénéficiaires en 2022 à 237 en 2023, pour une somme globale versée quasi identique. On peut déduire de ces quelques chiffres que l'aide sociale de la Commune est encore utile.

Le Creux-des-Biches a vu le nombre de nuitées passées de 2490 à 3070 mais seuls 10 à 15 % des visiteurs et nuitées proviennent de Delémont, ce qui motive la réflexion de la vente de l'immeuble. Quant à la Maison de l'enfance, elle a vu son taux de remplissage augmenter de 2% mais la liste d'attente est toujours importante: 145 enfants. La question de satisfaire la demande de places est donc ouverte comme celle du loyer trop important selon Compas.

La Société delémontaine d'habitation, en proie à des difficultés liées au retrait de l'aide fédérale, a été absorbé fin 2023 par la Société coopérative d'habitation, cette reprise mettant fin ainsi à une période d'incertitude pour les locataires s'agissant de leurs loyers. En ce qui concerne Clair-Logis, la CGVC considère que le rapport ne répond pas à toutes les questions que l'on peut légitimement se poser. Elle reviendra sur les questions importantes que soulève ce fiasco, tant au niveau financier qu'au niveau maîtrise du projet et de son organisation.

La CGVC salue la réception du label « Commune en santé » et les efforts effectués en faveur d'une politique des séniors.

Enfin, il y a lieu de saluer le suivi du Centre de la jeunesse et de la culture, du Conseil delémontain des jeunes, de l'Espace-Jeunes et de la Ludothèque, unités qui montrent un intérêt marqué de la Commune pour l'enfance et la jeunesse. Celle-ci n'étant pas très intéressée à participer aux Promotions Citoyennes puisque le Conseil communal envisage de renoncer à l'événement.

3. Département de la culture, des sports et des écoles

Le responsable département de la culture, des sports et des écoles est M. Claude Schluchter.

La gestion des locations des 9 halles de sport de la Ville ainsi que des 4 locaux à vocation culturelle démontre que l'attente est toujours plus forte. Parallèlement, les demandes de réservations d'heures de piscines, de terrains de football ou autres lieux multisports sont également grandissantes. Cette situation exprime ainsi un dynamisme sociétair important à Delémont.

Les différentes manifestations organisées par le Service occupent une place importante du temps de travail du personnel. Mettre sur pied un événement qui fait sens au cours de l'année constitue un élément de satisfaction important.

En 2023, plus de 100 demandes de subventions ponctuelles ont été traitées par le Service. Au final, les sommes attribuées l'ont été pour environ deux tiers à la culture et un tiers au sport.

Pour la répartition des dons, il y a eu CHF 64'640.- pour la culture, CHF 14'888.75.- pour autres, et CHF 11'690.60.- pour le sport.

Commission des sports

La Commission des sports s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2023. L'augmentation du prix d'entrée à la piscine a été validée par la Commission. Elle suit l'avancée des projets de parc urbain et de Journée des sports, ainsi que les répercussions de la promotion de la 1^{ère} équipe des SRD sur les infrastructures existantes, ainsi que les travaux d'extension de la terrasse du restaurant de la Blancherie.

Manifestations

La population de Delémont et sa région a la chance de bénéficier d'une offre culturelle et sportive de qualité, diverse et dense.

Manifestations organisées par le service CSE

La deuxième édition du 1^{er} août au parc urbain a rencontré son succès malgré la météo capricieuse.

Parmi les principales manifestations de l'année, le traditionnel carnaval a réjoui la population durant 6 jours de festivités au mois de février. Le beau programme du festival Delémont'BD a attiré près de 16'000 visiteurs à travers ses expositions et animations.

La piscine

Les affluences à la piscine en plein air pour la saison estivale 2023 ont été très élevées grâce à une météo propice à la pratique de la natation. Aucun incident grave n'a été signalé durant la saison. Bien que la clientèle soit parfois difficile à gérer, en refusant de plus en plus souvent de respecter les conseils et les directives. La présence des agents de sécurité a été réduite. Pour ce qui est de la piscine couverte, on observe à nouveau une affluence similaire à celle d'avant la pandémie de Covid-19.

Centre sportif (salles de sport et stade)

Les salles de gymnastique de la Blancherie sont très fréquentées. En plus des écoles qui les utilisent en journée, dès la fin d'après-midi, ce sont les clubs et les sociétés qui viennent pratiquer en grand nombre leurs sports. De nombreux tournois de handi-basket offrent aux sportifs à mobilité réduite la possibilité de s'épanouir. Le stade de la Blancherie a retrouvé une certaine ferveur, notamment avec la promotion des SRD en Promotion League et les deux qualifications en Coupe de Suisse contre des équipes de Super League. Aux Prés-Roses, les terrains synthétiques ont entraîné une hausse des locations durant les mois de janvier à mars.

Commission de la culture

La Commission de la culture s'est réunie à 4 reprises durant l'année 2023. Le soutien à SOS Méditerranée a été abandonné tel qu'il avait été projeté et pourrait être intégré au projet Culture au pluriel qui a pour but de réunir lors d'une fête les diverses communautés culturelles de la Ville.

Bibliothèque municipale

Chiffres clés 2023

Actrice majeure de la culture et de l'éducation à Delémont et dans sa région, la Bibliothèque municipale a rencontré un grand succès en 2023, malgré la fermeture d'un mois (janvier) de la Bibliothèque des jeunes. Il y a eu 56'956 visiteuses et visiteurs qui ont profité de ses multiples services ainsi que 5'534 lectrices et lecteurs actifs sur les deux sites. Il y a eu également 236'444 prêts de documents (sur le podium des meilleurs résultats depuis 1956). la Bibliothèque possède désormais 56'956 documents, les citoyennes et citoyens peuvent accéder à plus de 5 millions de références bibliographiques.

Faits marquants 2023

La Bibliothèque municipale a démontré sa formidable capacité de résilience suite au début d'incendie et aux inondations du 24 décembre 2022, grâce aux précieux services des Travaux publics. Malgré le contexte

exigeant, la Bibliothèque a maintenu tous ses services et toutes ses animations au sein de la Bibliothèque municipale, avec une grande diversité d'actions, une répartition homogène durant toute l'année.

Perspectives 2024

La Bibliothèque municipale a le devoir de défendre l'accès à l'éducation et à la culture pour chacune et chacun, tout en tenant compte du contexte financier difficile de la Municipalité et du Canton. Face aux problèmes récurrents des locaux au niveau de la Bibliothèque des jeunes et dans une volonté de réunir les deux sites, « il est obligatoire de dessiner un projet concret de site unique ». En 2024, un groupe de travail sera constitué afin d'étudier le redéploiement de la Bibliothèque, de l'Espace-Jeunes et de la Ludothèque, tout en analysant les synergies, en suggérant plusieurs variantes et en intégrant la recherche d'une solution économique.

École primaire

Chiffres clés 2023

L'école primaire de Delémont compte 55 classes pour un total de 990 élèves. Sont compris dans ce chiffre les élèves externes intégrés aux classes de soutien et de transition. Chaque semaine, l'équivalent de 2'046 leçons est dispensé par le Collège des enseignants de Delémont (73.07 EPT).

Commission de l'école primaire

La commission a siégé à 8 reprises et traité les dossiers courants qui lui sont attribués. Les membres ont également pris connaissance de la nouvelle loi scolaire qui entre en vigueur le 1er février 2024 et qui aura un impact important.

4. Département de l'énergie et des eaux

Electricité

La production d'électricité renouvelable a poursuivi sa croissance pour dépasser 8.8 GWh et représente 9.55% de l'énergie consommée. Si les installations photovoltaïques des SID y ont contribué pour plus de la moitié, la plus grande augmentation provient de la réinjection de la production des petites installations indépendantes, dont le nombre a augmenté de 104 en 2023. Après une diminution en 2022, la production hydroélectrique a retrouvé les niveaux des années précédentes grâce à une augmentation des précipitations. Grâce à la progression des installations de production d'énergie, le volume d'énergie soutiré au réseau amont a pu être réduit, cependant la puissance maximale nécessaire a continué à augmenter, s'approchant des 18'000 kW. La CGVC constate que les mesures permettant de favoriser les recours aux énergies renouvelables continuent de porter leurs fruits.

La consommation de l'éclairage public est restée stable. L'installation d'un nouvel éclairage LED télégéré a été réalisée à la Promenade des 2 rivières et à la Rue Emile-Boéchat. Grâce aux mesures de conversion déjà réalisées, l'économie représente plus de 500'000 kWh/an par rapport à l'ancienne technologie. L'assainissement du solde du réseau, soit 25% des luminaire sera poursuivi.

Eau

Le volume des précipitations au cours de l'année 2023 a été supérieur à l'année précédente, mais reste inférieur de 15% par rapport à la moyenne 1991-2020 en raison d'un début d'année sec. Globalement le volume d'adduction d'eau est stable par rapport à l'année précédente, soit 1.2 millions de m³. Le taux de fuites sur le réseau est stable à 12.5%, ce qui est excellent et devient difficile à améliorer. La CGVC est convaincue que l'entretien du réseau permettra de réduire le gaspillage d'eau et salue les efforts réalisés dans ce sens, tout en relevant son excellente qualité.

Gaz

Les actions Régiogaz ont été cédées au 30 septembre 2023 et Delémont s'approvisionne dès cette date auprès de la société Gaznat à des conditions tarifaires favorables. En revanche, le litige avec EDJ concernant le droit de passage n'est pas résolu et ce cas a été porté devant l'OFEN.

Aucune nouvelle installation n'a été raccordée au réseau de gaz durant l'année 2023. Le nombre d'installations raccordées a poursuivi sa diminution (-40), tout comme les ventes de gaz (- 13.8 %) pour s'établir en dessous de 60 GWh, soit le volume le plus faible depuis 2015. La diminution s'explique également par des températures clémentes et par les économies réalisées afin de réduire le risque de pénurie. Le déficit a pu être réduit d'un demi-million pour s'établir à CHF 132'000.- et la dette du gaz a également pu être réduite de CHF 870'000.- pour s'établir à CHF 2'760'000.-.

Services partagés

Les activités des SID engendrent une masse de travail plus conséquente et diversifiée, notamment avec les nouveaux produits SMOTION, CHARG'IMMO et COMMUNITY. Les SID ont également fourni des services à d'autres communes pour les assister dans la gestion des ruptures de conduites. A noter que les SID assument la gestion administrative du réseau électrique de Courchapoix depuis le 1er janvier 2024.

5. Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

L'année 2023 a été marquée par un processus d'analyse globale du Département en lien avec l'audit COMPAS, qui a permis de prendre les premières décisions en vue de dégager des économies.

Au quotidien, le rythme a été soutenu entre la poursuite et la concrétisation des études et projets en cours (Arquebusiers, place Roland-Béguelin, Gare Sud, zones d'activités Communance Sud et Nord, révision partielle du RCC, Prés-Roses, etc.). La CGVC relève qu'il est mentionné dans le rapport que le Plan climat était en cours de finalisation en 2023.

La gestion des permis de construire et de police des constructions occupe également un temps considérable au Service UETP, bien que l'année 2023 ait été marquée par une diminution, puis stabilisation des permis traités.

La thématique de l'offre actuellement très faible en terrains équipés immédiatement disponibles, et la quasi-nullité de l'offre en possibilité de construire des maisons familiales sur le territoire communal, est une préoccupation constante du Conseil communal, qui rejaillit sur les activités courantes et stratégiques de l'UETP. Cette vision, somme toute politique, est en lien avec la poursuite de l'exode d'une partie de la population delémontaine – la plus nantie - désireuse d'acquérir un terrain en vue de construire sa propre villa individuelle ou groupée. Le côté positif de cette situation est la rénovation de plusieurs maisons familiales ce qui est favorable au développement durable de la Ville. De même que la prise en compte de toutes les réserves de terrains encore libres (dents creuses) permettra de densifier l'habitat selon les souhaits des nouveaux plans d'aménagement.

En parallèle, la réalisation de nouveaux bâtiments voués à l'habitat collectif a engendré 83 nouveaux logements en 2023, en particulier à l'Ecoquartier. C'est un chiffre très élevé compte tenu du fait que les six dernières années, ce chiffre dépasse la moyenne de 60 nouveaux logements par an, ce qui engendrera à terme une nouvelle hausse des logements vacants (4,90% en 2023).

Le projet d'agglomération a suivi son cours, avec une réflexion de fond quant à sa gouvernance. Au vu des difficultés financières rencontrées, il a notamment été décidé de demander le report de certaines mesures du PA3, dont le projet de passerelle à la Gare, ainsi que de renoncer à mettre en place un PA5. Certains projets en faveur de la biodiversité dans les agglomérations se sont poursuivis, à la faveur d'un programme fédéral : il s'agit notamment de la réalisation du sentier de la biodiversité autour de la Vieille Ville.

Les TUD, l'entretien des bâtiments et terrains communaux, des sites et monuments protégés, des routes, rues et trottoirs (avec priorisation en fonction des moyens financiers à disposition), le développement de la mobilité douce, la gestion des canalisations, le projet « Delémont Marée basse », la gestion des déchets ou encore l'importante mission en matière environnementale que celle de la chargée de mission Nature et paysage à 60%, sont autant de dossiers thématiques forts à charge du service UETP.

Considérations générales : à la lecture du rapport, il est étonnant de constater que malgré l'effort évident de communication vers l'extérieur réalisé par le Département et le service UETP, il n'est jamais clairement fait mention de la communication transversale à l'interne de l'Administration communale, en particulier entre les différents services concernés par les différents projets (service financier notamment). Cela interroge quant à la vue d'ensemble des importants projets en cours – qui dépassent la responsabilité du seul service UETP - et sur les déboires financiers catastrophiques de plusieurs projets achevés qui pourraient découler de cet état de fait.

Comme cela a été relevé plusieurs fois à la tribune du Conseil de Ville, la pertinence de coupler la responsabilité de Chef.fe de l'UETP à la Promotion économique de la Commune, avec les conflits d'intérêts potentiels que cela engendre notamment au niveau de la planification financière, reste très problématique et devrait être thématifiée.

Enfin, la charge de travail en matière de dossiers stratégiques de la plus haute importance qui repose sur le seul service UETP devra également être questionnée, autant en matière de responsabilité stratégique qui semble ne reposer que sur quelques collaborateurs et collaboratrices, qu'en terme d'impact financier sur les finances communales.

6. Conclusion

La Commission de gestion et de vérification des comptes réitère ses remerciements pour la qualité du travail effectué et recommande au Conseil de Ville d'accepter le rapport du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration 2023 tel que présenté. Le manque de vision transversale relevé par la CGVC en 2023 sur le rapport d'activité 2022 n'a, à son sens, pas assez pris en compte.

En poussant la réflexion plus loin, la CGVC s'interroge fortement sur la pertinence de la rédaction d'un tel rapport et se demande si à l'avenir une réflexion quant à une version plus allégée et attractive ne pourrait pas être attribuée aux chargé-es de communication.

Pour la Commission de gestion et de vérification des comptes :

La présidente
Mme Céline Robert-
Charrue Linder

Le vice-président
M. Christophe Günter

